Avec le soutien de

Agence nationale du dpc
ars Agence Régionale de Santé Île-de-France
Université Sorbonne Paris Nord
MINISTÈRE DE LA JUSTICE — Liberté Égalité Fraternité
cd·pc CENTRE DE DROIT PENAL ET DE CRIMINOLOGIE
Cn2r Centre national de ressources et de résilience
MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES — Liberté Égalité Fraternité
AID'ELLES ASSOCIATION
Solidarité Femmes 3919
PRÉFET DE LA SEINE-SAINT-DENIS — Liberté Égalité Fraternité
ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS
seine-saint-denis LE DÉPARTEMENT
PRÉFECTURE DE POLICE — Liberté Égalité Fraternité
POLICE NATIONALE
Fondation RAJA Danièle Marcovici — Agir pour les femmes
LAPPS Laboratoire Parisien de Psychologie Sociale
Surf INSERTION
FRANCE VICTIMES
CPTS RoViRa — Rosny Sous Bois - Villemomble - Le Raincy
CPTS PLAINE DE FRANCE — TREMBLAY - VILLEPINTE - SEVRAN
CIDFF Centre d'information sur les droits des femmes et des familles
MEMOIRE TRAUMATIQUE ET VICTIMOLOGIE
SOS Femmes Seine-Saint-Denis
AVFF — Associations de Familles de Victimes de Féminicides
AdN Amicale du Nid
Fédération nationale GAMS — Mutilations sexuelles féminines & Mariages forcés
LeCRAFS ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS
AÉROVILLE

Responsable de l'organisation
Fatima LE GRIGUER ATIG
Pour tout contact : *fatima.le-griguer-ght@gpne.fr* ou *rb.secret.usap@ght-gpne.fr*

Équipe organisatrice de la journée
A. ABBOU, B. GUILLEMARD, M. MORALES, C. COLLINOT, S. CHANCHAH, N. VALOISE, H. DIKAIOS, W. PETROQUE, N. MOREL, E. LE GRAND, J. MAYRAND

Service communication
M.-L. GUIDÉ, M. SAKHO, H. DAUBANNES

CHI Robert Ballanger
Boulevard Robert Ballanger
93 602 Aulnay-sous-Bois
01 49 36 71 23
www.ght-gpne.fr

Groupement Hospitalier de Territoire Grand Paris Nord-Est
Aulnay-sous-Bois - Le Raincy-Montfermeil - Montreuil

©GHT Grand Paris Nord-Est - Octobre 2026

CHI Robert Ballanger

Département de Psychiatrie Adulte

Groupement Hospitalier de Territoire Grand Paris Nord-Est
Aulnay-sous-Bois - Le Raincy-Montfermeil - Montreuil

Organisé par l'**Unité Spécialisée d'Accompagnement du Psychotraumatisme**

16e journée professionnelle contre les VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

Vers l'adoption d'une loi intégrale : des défis à relever, des solutions à renforcer



MARDI 17 NOVEMBRE À VILLEPINTE

ESPACE V – SALLE JACQUES BREL

AGIR ENSEMBLE PROTÉGER, ACCOMPAGNER ET RECONSTRUIRE LES PARCOURS DES FEMMES ET DES ENFANTS VICTIMES

Ville de Villepinte — Centre Régional Psychotraumatisme Paris Nord

Pour assister à l'événement, scannez le qrcode !
Ou inscrivez-vous auprès du secrétariat : ***rb.secret.usap@ght-gpne.fr***

Restez connectés avec le #GHTetvous
www.ght-gpne.fr
GHT Grand Paris Nord-Est · @ghtgrandparisnordest · Ght_gpne · @ght_gpne · GHT Grand Paris Nord Est

COMPRENDRE ET REPÉRER LES MÉCANISMES EN JEU DANS LES VIOLENCES CONJUGALES ET INTRAFAMILIALES

Elles sont des centaines de milliers à vivre dans une cage dont elles-mêmes ne voient pas toujours les barreaux. À marcher sur des œufs. À avoir peur en permanence. Elles sont de tous les milieux sociaux. Sur tout le territoire. Leur quotidien est un enfer, pavé d'agressions à première vue anodines : un message, une interdiction, une humiliation, une surveillance, une menace, une privation d'argent. Répétées, accumulées, ces agressions construisent un carcan concentrationnaire qui enferme les femmes et leurs enfants, forcés de subir une terreur terroriste intime qui les tue à petit feu, quand il n'aboutit pas à un féminicide ou à un suicide forcé.

Cette cage porte un nom : le contrôle coercitif. Ailleurs, au Royaume-Uni, en Belgique, au Canada, ainsi que dans plusieurs États américains ou australiens, sa reconnaissance est entrée dans l'arsenal législatif. En France, la notion n'est même pas présente dans la proposition de loi intégrale.

Nous sommes là pour vous dire que sans prise en compte du contrôle coercitif, la loi intégrale ne le sera pas.

D'abord, parce que la loi doit reconnaître ce qui organise les violences. Le contrôle coercitif est une entreprise de privation de liberté. L'agresseur exploite ou crée des vulnérabilités économiques, administratives, familiales ou liées à la santé pour imposer progressivement ses règles et ses sanctions. Comment prétendre combattre toutes les violences en laissant hors du texte le système qui les relie ?

Ensuite, parce que protéger exige d'agir avant l'irréparable. Une femme peut travailler, sourire, accompagner ses enfants à l'école et vivre sous une contrainte permanente. Ce « masque social » peut dissimuler le danger. Mais les recherches menées en France comme à l'étranger ont décrit les mécanismes du contrôle coercitif. Messages, traces numériques, documents bancaires, témoignages : l'enquête peut reconstituer une chronologie et établir des contraintes répétées. Invisible ne veut pas dire improuvable. Nous devons donner aux professionnels les moyens de repérer ce système pour protéger les victimes.

Enfin, parce que la séparation ne suffit pas à libérer les femmes et les enfants. Pressions financières, détournement des procédures, instrumentalisation de l'autorité parentale peuvent prolonger le contrôle. Derrière un apparent « conflit parental » peut se poursuivre une violence conjugale, qui touche également les enfants. Ils peuvent être utilisés pour atteindre leur mère : ce sont les violences vicariantes. Leur sécurité, comme la prise en charge des traumatismes des femmes et des enfants, doit être au cœur de la réponse.

On nous répondra que les violences sont déjà punies et que des juges reconnaissent déjà le contrôle coercitif. Pourquoi faudrait-il donc l'inscrire dans la loi ?

Justement. La notion a été mobilisée par la cour d'appel de Poitiers, étudiée par l'Observatoire des litiges judiciaires de la Cour de cassation et reconnue par la Cour européenne des droits de l'homme. Tout cela plaide en faveur de sa reconnaissance explicite par la loi. Ce qui aide déjà à juger doit aussi guider, partout, la prévention et la protection.

Nous demandons donc aux parlementaires d'intégrer le contrôle coercitif dans la loi pénale, pendant la relation comme après la séparation. Cette reconnaissance doit s'inscrire dans les formations, les protocoles d'enquête et les dispositifs de protection prévus par le texte, avec une coordination entre justice pénale, justice familiale et protection de l'enfance. La solution est à portée de main. Nous demandons que la loi intégrale aille au bout de sa promesse.

Il est temps que la société française reconnaisse que le contrôle coercitif conduit à la mort. Sans le prendre en compte, la loi intégrale continuera à compter les coups sans voir celui qui les inflige. Et elle ne les rendra visibles qu'une fois qu'ils auront tué, ou que la victime se sera ôtée elle-même la vie.

Texte co-écrit par **Karine DUSFOUR, Cécile LARUE, Christelle TARAUD, Pr Yvonne MULLER** et **Fatima LE GRIGUER ATIG** pour Tribune le journal Le Monde (octobre 2026)

Programme

8h30 Accueil des participants

9h15 Ouverture de la journée

- **Mme Mélissa YOUSSOUF,** maire de Villepinte
- **Mme Yolande DI NATALE,** directrice des hôpitaux du GHT GPNE
- **Mme Anissa TALEB,** secrétaire générale et directrice de cabinet du GHT GPNE
- **Représentant de l'ARS,** Agence Régionale de Santé
- **Mr Amaury DUMAY,** préfet à l'Égalité des chances de la Préfecture de Seine Saint Denis
- **Dr Jean Louis Maurel,** chef du département de psychiatrie adulte du GHT GPNE

9h30 - Conférence inaugurale *(30 min)*

Violences envers les femmes : une lecture historique et systémique des rapports de pouvoir

Objectif : montrer que les violences ne sont pas des faits isolés mais un phénomène social, historique, politique et genré

Modératrice
- **Mme Christelle TARAUD,** historienne féministe

10h - Table ronde 1

Violences et société : comprendre pour mieux prévenir

Question centrale : pourquoi les violences persistent-elles malgré les politiques publiques ?

Modératrice
- **Mme Ernestine RONAI,** fondatrice et ancienne responsable de l'Observatoire départemental des violences envers les femmes jusqu'en juillet 2025

Intervenants
- **Mme Dominique VÉRIEN,** sénatrice
- **Mme Charlotte BELUET,** haute fonctionnaire de Justice
- **Mme Roxana MARACINEANU,** ancienne ministre des sports et responsable de MIPROF
- **Mme Alexandra DETHYRE,** déléguée générale de la Fondation RAJA Danièle Marcovici
- Témoignage de **Noël AGOSSA,** président de l'Association Nationale des Familles de Féminicides (ANVF)

Axes développés
- Évolution des politiques publiques
- Prévention
- Représentations sociales
- Rôle des institutions
- Impact sur les auteurs
- Conséquences pour les femmes
- Conséquences pour les enfants co-victimes

11h - Table ronde 2

Vers une loi intégrale : le contrôle coercitif, un changement de paradigme

Question centrale : pourquoi reconnaître juridiquement le contrôle coercitif ?

Modératrice
- **Mme Françoise BRIÉ,** membre du HCE, ancienne directrice FNSF, ancienne membre du GREVIO

Intervenants
- **Pr Yvonne MULLER,** professeur en droit pénal à l'Université Paris Nanterre
- **Mme Yaël MELLUL,** ancienne avocate pénaliste, présidente de l'Association Femmes et libre
- **Mme Fatima LE GRIGUER ATIG,** responsable coordinatrice de l'USAP et chercheuse à Paris Nanterre
- **Mme Magali MORALES,** juriste, Sosvictimes93
- Témoignage d'une patiente anonyme de SARA

Axes développés
- Définition du contrôle coercitif et différence emprise
- Danger (tentative de suicide, suicides forcés, filicide chantage et suicide de l'auteur…)
- Limites de l'approche centrée sur les violences physiques
- Stratégies des auteurs
- Effets sur les victimes
- Impact sur les enfants
- Apport d'une loi intégrale
- Articulation santé-justice

12h30 Échanges

12h45 Déjeuner

14h15 - Table ronde 3

Violences invisibilisées et vulnérabilités intersectionnelles : mieux repérer pour mieux protéger

Question centrale : pourquoi certaines formes de violences et certaines victimes échappent-elles encore au repérage ?

Modérateur
- **Pr Thierry BAUBET**, responsable CRPPN site Avicenne (Centre Régional Paris Nord) et du CN2R

Intervenants
- **Mr Mike GADRAS**, HDR, enseignant chercheur en sciences de l'Éducation Paris Sorbonne Nord
- **Dr Carla PEIXOTO TEIXEIRA,** pharmacologue du CRAFS
- **Mme Isabelle GILLETTE FAYE,** directrice générale de GAMS
- **Mme Delphine JARRAUD,** déléguée générale de ADN
- **Mme Paola VIEIRA,** (violences économiques)
- Témoignage d'une victime

Axes développés
- Soumission chimique : mécanismes, repérage clinique, enjeux médico-légaux
- Violences sexuelles, exploitation sexuelle et intrafamiliales
- Violences économiques
- Mutilations sexuelles
- Migration, précarité, handicap et autres facteurs intersectionnels
- Les stratégies des auteurs pour exploiter les vulnérabilités (ex : isolement)
- Les conséquences pour les femmes et les enfants dans leur caractère cumulatif
- Les adaptations nécessaires des dispositifs de protection et d'accompagnement
- Témoignage d'une victime

15h15 - Table ronde 4

Innover pour protéger, accompagner et reconstruire

Question centrale : quelles solutions concrètes pour mieux protéger femmes et enfants et prévenir les récidives ?

Modérateur
- **Dr Selma TOUFIK,** psychiatre référent de l'USAP

Intervenants
- **Mme Sabine CAMINADE,** pédopsychiatre à Marseille
- **Mme Juliette MAYRAND,** psychologue de l'USAP
- **Mme Loreine RINALDO,** circonscription de service social de Villepinte/Tremblay en France, service social départemental
- **Dr Nicolas LEBLÉ,** chef de service de l'UPPS (psychotraumatisme enfant)
- **Mme Jeanne CABOS**, psychologue de l'UPPS
- Équipe du CRPPN site Avicenne (Centre Régional Paris Nord)
- **Mr Benjamin RUSCA,** Intervenant social du commissariat de Drancy
- Témoignage d'une patiente anonyme de Elea

Axes développés
- Repérage précoce
- Innovations en santé
- CCSS-F
- Travail en réseau
- Prise en charge des auteurs
- Protection des enfants
- Coordination police-justice-santé
- Recommandations finales vers une loi intégrale

17h Clôture de la journée